

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIEN

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, de ce qui suit :

- Le lot numéro 6 692 252 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, a été cédé à titre gratuit le 16 septembre 2025, à Mission Unitainés. La cession à titre gratuit est faite conformément à l'article 29.4 de la *Loi sur les cités et villes* et l'article 84.2 de la *Loi sur les compétences municipales*, la valeur au rôle est de 1 300 000,00 \$.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 8 octobre 2025.

Josée Bourdeau, notaire, OMA
Greffière adjointe